

Communiqué de presse

80 km/h : la Direction de la sécurité routière en excès de précipitation

Devant les interrogations de la population suite aux annonces du 1^{er} ministre concernant la baisse de la vitesse sur le réseau secondaire à partir du 1^{er} juillet prochain, la Direction de la sécurité routière (DSR) tente un passage en force : alors que depuis un mois, les usagers manifestent chaque week-end dans toute la France contre cet énième durcissement de la réglementation, alors que le Sénat met en place une commission pour étudier la pertinence de cette mesure contestée par les élus locaux qui n'ont pas été consultés, la DSR arrose les médias d'une coûteuse campagne publicitaire sur plus de 300 supports.

Les deniers publics dilapidés dans une telle opération de « communication » n'auraient-ils pas été mieux utilisés pour réparer nos routes dont l'entretien est à l'abandon, doubler des glissières métalliques qui tuent près d'une dizaine de motards chaque année, pour réaliser des ouvrages en remplacement de certains passages à niveaux dangereux, pour renforcer les actions de prévention de sécurité routière dans les écoles et les entreprises, pour aider des associations qui œuvrent sans relâche à l'amélioration des comportements routiers ?

Aux abois et sous prétexte de « pédagogie », les services du délégué interministériel à la sécurité routière nous bricolent à nouveau dans l'urgence une communication de rattrapage pour justifier une mesure mal engagée dès le début... ou comment confondre vitesse et précipitation, soit exactement ce qu'il ne faut pas faire en matière de sécurité routière, domaine qui nécessite réflexion et concertation.

Dénonçant ce passage en force, la Commission des lois et de l'aménagement du territoire du Sénat dénonce à juste titre « le mépris du Parlement » alors que les parlementaires viennent de débiter une série d'auditions pour évaluer le bien-fondé de cette baisse de vitesse annoncée arbitrairement par le 1^{er} ministre le 9 janvier dernier.

La Fédération française des motards en colère rappelle encore une fois que la sécurité routière doit se faire avec les usagers et les élus et non contre eux, comme si nous n'étions que des enfants qui ne comprendraient que la pédagogie du coup de bâton.

Le bureau national de la FFMC